

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TOULOUSE LE 8 DÉCEMBRE 2025

ACCIDENT AÉRIEN SURVENU LE 7 DÉCEMBRE 2025 EN ARIÈGE

L'École nationale de l'aviation civile (ENAC) a appris avec une profonde émotion qu'un accident d'avion, survenu dimanche 7 décembre en Ariège dans le cadre d'une activité de loisir en aéroclub, a coûté la vie à trois élèves et à un membre du personnel de l'établissement.

Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes pour déterminer les circonstances de cet accident.

Un soutien psychologique est mis en place pour les élèves et le personnel de l'école.

L'ENAC exprime toute sa solidarité et son soutien aux familles, aux proches et à l'ensemble de la communauté touchée par ce drame.

Contact presse :

Philippe JOACHIM
Adjoint au Directeur Général
Tél : 06 11 18 67 02
Mél : philippe.joachim@enac.fr

A propos de l'ENAC

L'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC), l'école de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) sous tutelle du Ministère de la Transition écologique, rassemble des activités de formation et de recherche en ingénierie aéronautique, navigation aérienne et pilotage avions. Chaque année l'ENAC accueille plus de 2000 élèves répartis dans plus de 30 programmes de formation et 3500 stagiaires au titre de la formation continue. Preuve de son rayonnement international, ses 30 000 anciens élèves se rencontrent dans une centaine de pays et sur les 5 continents. Par son dimensionnement, ses moyens humains et pédagogiques, l'ENAC est aujourd'hui la 1ère école aéronautique européenne. En savoir plus : www.enac.fr